

Engagement de la Suisse au Sri Lanka après le tsunami



Le village de Kinniya, dans le district de Trincomalee, a été frappé de plein fouet par le tsunami de 2004. De nombreuses maisons furent réduites à néant. © DDC

Contexte

La fin de l'année 2014 marquera les dix ans du tsunami qui ravagea une grande partie des côtes de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique le 26 décembre 2004. La catastrophe a fait plus de 225'000 victimes. Des millions de personnes furent affectées dans 13 pays situés le long des côtes de l'Océan indien, de l'Indonésie à la Somalie. Suite au tsunami, le monde fut témoin d'un élan de solidarité remarquable envers les victimes. En Suisse, la valeur des dons privés et publics atteignit plus de 300 millions de CHF. Cette somme a permis de soutenir des actions d'urgence et des programmes de reconstruction en faveur des victimes du tsunami en Thaïlande, Inde, Indonésie, Somalie et au Sri Lanka.

Ce dernier pays a bénéficié de près de 40% des dons émanant de la Suisse. Rien qu'au Sri Lanka, les vagues géantes qui se sont abattues sur les régions côtières ont entraîné la mort de plus de 35'000 personnes. Les habitants des villes et des villages meurtris se sont rapidement organisés pour venir en aide aux survivants qui ont pu, dans un premier temps, trouver refuge dans des maisons de proches. Cette réponse locale au tsunami a contribué à prévenir des risques d'épidémie et de pénurie alimentaire.

Progressivement, la plupart des familles rescapées ont été accueillies dans des abris temporaires mis sur pied par les organisations humanitaires avant d'être relogées dans un nouvel habitat. Plusieurs ont bénéficié d'une assistance pour reconstruire ou réparer leur maison endommagée. Au nord et à l'est du pays, les besoins en termes d'habitations et d'infrastructures publiques étaient déjà conséquents avant le tsunami, en raison des combats qui opposaient alors les rebelles tamouls et le gouvernement.

L'aide d'urgence de la DDC

Dès le premier jour de la catastrophe, la DDC a immédiatement réagi pour fournir une aide d'urgence aux victimes à travers ses deux bureaux situés à Colombo et à Jaffna. Des produits de première nécessité achetés localement (couvertures, vivres, matériels de cuisine) furent distribués. La DDC a aussi fait des contributions à l'UNICEF, au HCR et au CICR, ses traditionnels partenaires multilatéraux, pour appuyer leurs opérations.

Après l'acceptation de l'assistance internationale du gouvernement du Sri Lanka, la DDC déploya un total de 57 experts du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) dans les zones affectées. Les membres du CSA évaluèrent les besoins et participèrent à l'acheminement de l'aide d'urgence. Ils ont également contribué à l'amélioration des mécanismes de gestion des crises des autorités locales et des agences onusiennes sur les lieux d'opération. A moyen terme, des experts du CSA ont été mis à disposition du HCR et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). La DDC a consacré un total de 5 millions de CHF pour la phase d'aide d'urgence au Sri Lanka.

Réhabilitation d'écoles

Immédiatement après le tsunami, la DDC s'est engagée dans la réhabilitation de soixante classes d'école temporaires pour permettre à plus de 2'400 élèves de poursuivre leur scolarisation dans le district de Matara.

En collaboration avec le Ministère de l'éducation sri-lankais, la DDC a ensuite entamé dans cette même région un programme de reconstruction d'écoles à vocation durable.



Filles bénéficiant d'un enseignement scolaire dans l'une des écoles reconstruites à Sumangala (district de Matara). © DDC

La DDC a mené une partie de ses travaux par elle-même grâce à l'engagement des experts du CSA. Le reste du travail de réhabilitation fut réalisé en coordination avec la Chaîne du bonheur et l'Entraide protestante suisse (EPER). Doté d'un budget de 7,9 millions de CHF, ce programme

a permis de reconstruire cinq écoles pour plus de 6'000 élèves.

De son côté, le bureau de la DDC à Jaffna a entrepris la réhabilitation du collège d'Hartley à Point Pedro (nord de la péninsule de Jaffna). Déjà endommagé par les combats, le collège avait été presque entièrement détruit par le tsunami.

Enfin, à la demande du bureau de l'UNICEF au Sri Lanka, la DDC a mis à disposition de l'agence onusienne deux experts en construction du CSA. Les experts ont appuyé l'UNICEF dans son programme de réhabilitation d'écoles au sud et à l'est du pays. Ils ont géré la construction de douze écoles destinées à plus de 9'200 élèves.

Programme «cash» pour la réparation et la reconstruction de maisons

Durant la phase de reconstruction du pays, le gouvernement du Sri Lanka décida de zones d'exclusion, proches des côtes, où toute nouvelle construction serait interdite. Le but était de reloger les propriétaires de maisons détruites dans des endroits plus sûrs.

Les autorités sri-lankaises lancèrent un programme de reconstruction intitulé «Cash for Rehabilitation and reconstruction». Le programme avait la particularité d'impliquer directement les bénéficiaires : les familles à reloger recevraient une aide financière qui leur permettaient de réparer et reconstruire elles-mêmes leurs maisons en fonction de leurs besoins spécifiques.



Les familles ont pu reconstruire leurs maisons comme elles le souhaitent. ©DDC

Chaque famille concernée reçut un total de 1'000 dollars en cas d'habitation endommagée et 2'500 dollars pour une maison entièrement détruite. Le versement de l'argent dépendait toutefois de l'avancée des travaux. L'aide financière permettait aux propriétaires d'acheter le matériel nécessaire sur le marché local. Plusieurs objectifs justifiaient l'approche «cash» retenue :

- aider les familles à surmonter le trauma post-tsunami en les intégrant activement dans le processus de reconstruction ;
- renforcer et reconstruire les communautés affectées par le tsunami ;
- contribuer au redressement du tissu socio-économique local par le biais des fonds injectés.

À la demande du gouvernement du Sri Lanka, quatre organisations suisses – la DDC, la Croix-Rouge suisse, l'EPER et la Chaîne du bonheur – ont uni leurs forces dès l'année 2005 pour soutenir le programme «cash» dans les districts de Trincomalee et Matara. Le consortium ainsi formé a mis à disposition des Sri-Lankais son expertise et

financé la totalité du programme réalisé dans les deux districts à hauteur de 19,5 millions de CHF.

En décembre 2007, soit trois ans après le tsunami, le consortium mit fin à son engagement à Trincomalee et Matara après avoir bouclé le programme de réhabilitation planifié. Un total de 10'500 maisons avaient été réparées ou reconstruites, correspondant à 10% des besoins en habitation du pays après le tsunami. La DDC s'est appuyé sur cette expérience concluante pour entamer un nouveau programme de reconstruction d'habitations suite à la nouvelle vague de conflits qui toucha le nord du pays en 2009.

Faits & Chiffres

15'440'000 CHF : budget total dépensé par la DDC au Sri Lanka en réponse au tsunami + contribution additionnelle de la Principauté du Lichtenstein de 350'000 CHF.

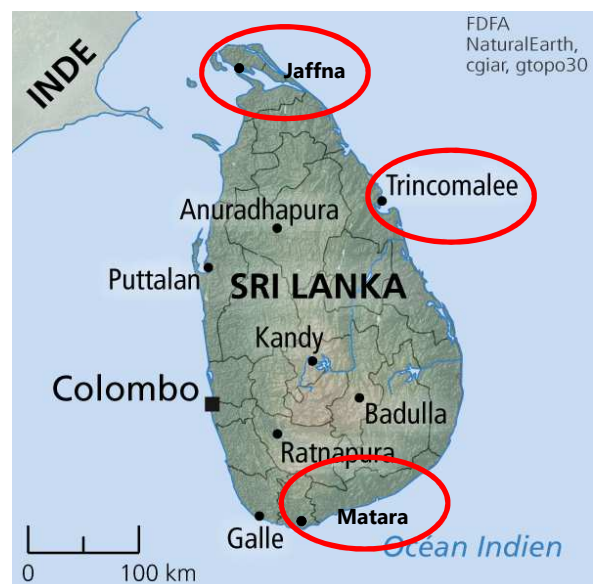
57 membres du Corps suisse d'aide humanitaire déployés.

18 écoles reconstruites (DDC).

10'500 maisons réparées ou reconstruites (Consortium suisse).

L'importance de l'habitat

Le fait d'habiter sous un toit est une condition essentielle pour le bien-être d'une famille. La destruction d'une maison après une catastrophe naturelle ou un conflit a des conséquences néfastes sur la situation économique et sociale des populations concernées. À la suite du tsunami de 2004, les programmes de reconstruction ont constitué un pont entre la phase de redressement et un engagement à plus long terme de la DDC au Sri Lanka. L'expérience a démontré qu'il est stratégique, dans ce contexte, d'impliquer dès le départ les communautés locales et d'étudier les dynamiques sociales, politiques et économiques en présence afin de répondre aux besoins de manière durable.



Informations complémentaires

Swiss Cooperation Programme Office
138/4 & 5, Kynsey Road, Colombo 8, Sri Lanka

Phone: + 94 11 268 8347

Fax: + 94 11 268 8348

E-Mail: colombo@eda.admin.ch

<http://www.swiss-cooperation.admin.ch/srilanka/>